

Un tronc (peu) commun

Interviews : Conrad van de WERVE

Le tronc commun rallongé suscite encore de nombreuses questions. Dans ce contexte, la ministre de l'Éducation va proposer, courant mars, au gouvernement ses choix de grilles horaires pour l'enseignement fondamental et secondaire. *entrées libres* donne la parole aux Secrétaires généraux des deux fédérations de l'enseignement obligatoire catholique.

Godefroid CARTUYVELS, Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FédEFoC)



Photo : Conrad van de WERVE

Comment percevez-vous ce futur tronc commun polytechnique, qui devra aussi garantir une plus grande maîtrise des compétences de base ?

GC : Affirmer dans une même phrase, d'une part, l'importance d'assurer la maîtrise des savoirs disciplinaires et dans le même temps, la nécessité de déployer une approche polytechnique et pluridisciplinaire, ne va pas de soi ! Lors des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence, nous avons considéré que pour l'enseignement fondamental, il fallait faire preuve de prudence. L'accent doit d'abord être mis sur la maîtrise des savoirs disciplinaires avant d'amorcer l'approche polytechnique et pluridisciplinaire. Celle-ci peut se construire une fois que les savoirs disciplinaires sont suffisamment installés.

Quel enjeu voyez-vous actuellement ?

GC : Nous veillerons à ce que les groupes de travail qui sont occupés à rédiger les référentiels s'inscrivent bien dans une démarche où l'on va du simple vers le complexe, du disciplinaire vers le pluridisciplinaire, dans une progression prudente et raisonnée. Il faudra éviter, comme cela a trop souvent été le cas par le passé, de considérer que « tout est dans tout » et qu'il y a lieu, nécessairement et systématiquement, d'aborder les apprentissages à partir d'une approche intégrée et globale.

Deux scénarios de grille horaire sont sur la table pour le fondamental. Quels sont-ils ?

GC : La ministre de l'Éducation a présenté deux scénarios très contrastés, ce qui a le mérite de poser clairement les termes du débat. Le premier scénario met l'accent sur les savoirs de base : le français et les mathématiques. Dans ce scénario, il n'y a pas de place pour l'éveil scientifique, géographique, historique, ni de dimension polytechnique en 1^{re} et 2^e primaires. Ces dimensions ne sont présentes qu'ultérieurement dans la scolarité.

Dans le deuxième scénario, la dimension polytechnique est présente dès la 1^{re} primaire, au détriment du français et des mathématiques, dont le volume de périodes est réduit.

Lequel a votre préférence ?

GC : En fait, nous proposons un scénario intermédiaire. L'objectif est de faire de la maîtrise des savoirs de base (langue française et mathématiques) la priorité

absolue. Cet objectif doit aussi permettre l'inscription dans la grille d'un nombre minimal de périodes d'éveil historique, géographique en 1^{re} et 2^e primaires, tout en permettant une ouverture aux dimensions manuelle, technique et technologique. Ces dimensions doivent prendre progressivement plus de place dans la grille pour aboutir à un volume significatif en 5^e et 6^e primaires.

Rappelons que l'Avis n°3 du Pacte ne prévoit pas d'imposer une grille horaire précise pour le fondamental, à l'exception des activités prises en charge par des maîtres spéciaux, pour lesquelles les volumes horaires constituent des obligations légales. En effet, dans la mesure où les enseignants du fondamental demeurent des généralistes et où ils ont la possibilité d'agencer au mieux les divers apprentissages, ils disposent d'une réelle souplesse pour planifier les activités.

Dans quel état d'esprit êtes-vous pour la suite ?

GC : Nous pensons que la réussite du Pacte est subordonnée à deux préalables : un renforcement de la maîtrise des savoirs de base par les instituteurs eux-mêmes, et des référentiels qui font la clarté sur ce qui est attendu en termes de maîtrise de savoirs, de savoir-faire et de compétences des élèves, et donc par ricochet, des enseignants. Nous verrons très vite si la réforme de la formation initiale et la réécriture des référentiels vont dans ce sens...

Éric DAUBIE, Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESeC)

Le tronc commun fait l'objet de nombreux débats. Qu'en penser ?

ED : Nous sommes tout à fait en accord avec l'optique de renforcer les savoirs de base et de proposer une formation solide pour tous les jeunes, quelle que soit la filière d'études qu'ils choisiront ensuite. Nous n'étions, par contre, pas demandeurs de prolonger ce tronc commun d'une année. Notons d'emblée que la question est quelque peu biaisée par le fait qu'aujourd'hui déjà, un jeune sur deux quasiment termine le premier degré de l'enseignement secondaire en ayant 15 ans. La question se posera autrement lorsque nous aurons réduit le retard scolaire dans tout le cursus du tronc commun.

On peut, par ailleurs, comprendre qu'il est difficile de faire un choix définitif, à l'âge de 14 ans, entre une filière qualifiante et une filière de transition. Cependant, nous avons une inquiétude par rapport à la perte de motivation de certains élèves et à l'hétérogénéité des profils de jeunes à gérer dans les classes.

Trois scénarios de grille horaire sont sur la table pour l'enseignement secondaire. Quels sont-ils ?

ED : Le premier scénario prévoit des périodes de 45 minutes, ce qui permet d'en programmer davantage que si elles ont une durée de 50 minutes. On évite alors la contraction du nombre de périodes des différentes disciplines tout en faisant place au dispositif RCD (Remédiation-Consolidation-Dépassement), à l'éducation artistique, à la dimension polytechnique et aux langues. Dans ce projet, ces périodes seraient regroupées par blocs de 90 minutes.

Le deuxième scénario est plus classique : il s'organise autour de 32 périodes de 50 minutes. Il impose des arbitrages entre les différents cours et entre les domaines.

Le troisième scénario, enfin, est assez innovant. L'année scolaire est rythmée par des semaines dites « concentrées ».

Au-delà de 6-7 semaines organisées sur une base classique, on prévoit une semaine qui offre des espaces-temps plus longs pour les activités culturelles, technologiques, sportives, et pour le dispositif RCD.

Lequel de ces scénarios a votre préférence ?

ED : Nous avons une préférence pour le scénario 2, à savoir l'organisation d'une grille sur base de périodes de 50 minutes correspondant au modèle d'affectation des moyens d'encadrement (NTPP) et des attributions des enseignants. Si ce modèle d'organisation doit, selon nous, constituer le cadre de référence, les autres scénarios doivent pouvoir servir d'alternatives intéressantes pour les établissements qui le souhaiteraient dans le cadre de leur plan de pilotage.

On a entendu les craintes de certains profs d'histoire et de géographie par rapport à la mise en place d'un cours de sciences humaines. Qu'en pensez-vous ?

ED : Ces craintes me semblent disproportionnées. Il est bien convenu que les groupes de travail qui planchent actuellement sur les référentiels vont définir les contenus par discipline. Il y aura donc un référentiel en histoire, un autre en géographie, un autre pour la dimension socio-économique. L'Avis n°3 du Pacte envisage en fait deux possibilités, à savoir des cours distincts assurés par des professeurs de formation spécifique, ou un cours qui articule davantage les disciplines et qui serait donné par un seul enseignant, s'il possède la formation adéquate.

Le choix a trait à la méthodologie, aux programmes et aux choix pédagogiques qui seront menés par les réseaux. Cela ne relève pas, à notre sens, du pouvoir régulateur.

La formation initiale des enseignants intervient aussi dans la réflexion...

ED : Oui. Aujourd'hui, dans la formation des régents, les dimensions « histoire » et « géographie » sont combinées dans une formation commune qui prépare des régents en sciences humaines. Il est donc assez évident qu'un régent en sciences humaines – et il en existera encore de très nombreux au moment d'implanter le tronc commun dans l'enseignement secondaire – assurera à la fois les volets « histoire » et « géographie » au sein d'une même classe. Cela permet d'éviter de démultiplier le nombre de profs.

Ce n'est pas pour autant que cet enseignant sera amené à faire de l'histoire et de la géographie pendant la même période de cours. Il y aura des périodes d'histoire, des périodes de géographie et sans doute, à certains moments, y a-t-il un intérêt à pouvoir croiser les regards (géographique, historique, socio-économique...). Cela se fait déjà aujourd'hui, et c'est certainement une richesse, notamment à la fin du parcours du tronc commun. ■



Photo : François TEENIN